

Marge de crédit Avantage étudiant : la solution rêvée!

Qui a dit que les études supérieures et le travail ne faisaient pas bon ménage?

Nous savons tous que les frais liés aux études postsecondaires ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi, chez Desjardins, la **Marge de crédit Avantage étudiant** est la solution rêvée.

Elle est disponible pour tous les niveaux d'études : professionnel, collégial ou universitaire. La Marge de crédit Avantage étudiant vous donne droit à des limites de crédit annuelles allant jusqu'à 10 000 \$, en plus d'une limite additionnelle pour l'achat d'équipement informatique.

Desjardins offre donc la possibilité aux étudiants de travailler un peu moins et de se concentrer à 100 % à leurs études.

Communiquez avec nous dès maintenant pour connaître tous les détails et avantages. Nos experts pourront vous conseiller!

450 430-4603
www.desjardins.com/caissedelenvolee